

Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 62 (1982)
Heft: 4

Artikel: L'économie française en 1983 : rigueur et dynamisme
Autor: Delors, Jacques
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-886984>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>



L'économie française en 1983 : rigueur et dynamisme

Pour l'économie mondiale, l'année 1982 qui se termine est la troisième d'une récession qui, au dire des experts, risque fort de se prolonger encore. Chômage et stagnation de l'investissement dans les pays industrialisés, crise financière plus ou moins menaçante pour les pays en développement, et, pour tous, recul des échanges commerciaux : tel est le cadre dans lequel la France mène une politique que je caractériserai par deux mots, rigueur et dynamisme.

La rigueur se lit d'abord dans l'effort de lutte contre l'inflation qui a été engagé dès 1981, mais qu'il a fallu accentuer vigoureusement dès lors que l'aggravation de la récession entraînait, chez les principaux partenaires de la France, une désinflation beaucoup plus rapide que prévu. Je rappelle que, lorsque le Gouvernement actuel est arrivé aux affaires, la hausse des prix atteignait un rythme annuel de 14 %. En 1982, elle aura été ramenée en dessous de 10 %. Pour 1983, nous nous sommes fixé un objectif de 8 % maximum, chiffre qui ne sera, lui aussi, qu'une étape. Pour assurer, de ce point de vue, la santé de l'économie française, c'est à 6 % et même 5 % de hausse des prix qu'il faut revenir en 1984-85.

Il va de soi que le blocage des prix et des revenus décidé au lendemain du réalignement monétaire de juin 1982 ne saurait faire figure de remède. Cette mesure brutale, mais de courte durée, a eu l'effet désiré, puisqu'elle a permis de casser les anticipations de hausse et qu'a pu se mettre en place, à partir de novembre, une politique concertée et négociée, fondée sur des accords qui rompent avec les mauvaises habitudes. A la différence des autres pays, la France a donc choisi de mener une action directe sur les prix et les revenus et, tout en donnant tout leur poids aux politiques budgétaire et monétaire, de ne pas faire porter à ces dernières la charge totale des ajustements indispensables. Le déficit cumulé du budget de l'État ne dépassera 3 % du produit intérieur brut ni en 1982, ni en 1983 ; c'est, Grande-Bretagne exceptée, le plus faible de tous les pays occidentaux. Les comptes sociaux sont en équilibre. La croissance de la masse monétaire reste et restera dans des limites compatibles avec les impératifs de la lutte contre l'inflation : autrement dit, aucune permissivité ne sera tolérée du côté de la liquidité de l'économie.

Mais la rigueur n'est pas une fin en soi, sauf à souhaiter que s'enclenche le cycle pervers de la déflation. D'où la seconde caractéristique de notre politique, le dynamisme. Dans un contexte où le déséquilibre de nos échanges extérieurs

n'autorise pas le maintien d'un différentiel de croissance significatif par rapport à nos principaux partenaires, il s'agit de mettre l'économie française en mesure de saisir les occasions de la reprise, lorsque celle-ci se fera sentir, avec un appareil de production mieux adapté aux défis de la troisième révolution industrielle. C'est pourquoi, dans le budget de 1983, où les dépenses de fonctionnement n'augmentent que de 8 %, les dépenses d'avenir croissent de 22 %.

Dès 1982, les concours en ressources stables que le système financier met à la disposition des entreprises ont atteint 35 milliards de francs, contre 16 milliards en 1980, et cet effort sera poursuivi en 1983. Le redéploiement de l'épargne, grâce à la loi qui vient d'être adoptée par l'Assemblée nationale, se traduira par l'orientation d'un volume croissant de ressources à caractère durable vers les entreprises, qui pourront évoluer dans un environnement financier plus favorable. D'ores et déjà, sans bouleversement, nous aurons bénéficié en 1982 d'un volume record d'émissions sur le marché des obligations, contribution essentielle à l'équilibre entre l'épargne longue et l'investissement. Au surplus, pour permettre à la Bourse d'alimenter les entreprises en capitaux à risques, un second marché sera créé au début de 1983. Les banques, dont la réforme en cours respecte intégralement l'autonomie et la diversité, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur, seront mieux à même d'accompagner ce développement en s'appuyant, en particulier, sur des mécanismes décentralisés et efficaces de mutualisation des risques, élément de soutien pour l'amélioration des structures financières de nos entreprises.

Parallèlement, une politique active de l'emploi et la mise en œuvre d'un programme de grands travaux et d'économies d'énergie contribuent à freiner la progression du chômage. Alors que celui-ci a augmenté, en un an, de 40 % en Allemagne fédérale et de 35 % aux États-Unis, il n'a crû que de 9 % en France ; il faut noter, en outre, que notre pays est le seul à avoir créé des emplois (80 000) dans le secteur privé pendant cette période, tout en enregistrant des progrès de productivité plus rapides que partout ailleurs.

L'économie française aborde donc 1983 avec un certain nombre d'atouts. Ceux-ci suffiront-ils à lui permettre de passer sans encombre une année périlleuse ? On peut le croire, sans pour autant sous-estimer l'ampleur des difficultés, parmi lesquelles je ne citerai que le déséquilibre extérieur et la faiblesse relative de l'investissement. A l'évidence, la diminution du déficit extérieur est largement liée à la réduction du différentiel de croissance ; elle devrait être de l'ordre de 30 milliards de francs en 1983. Quant à la relance de l'investissement, les conditions techniques en sont réunies et, pour leur part, les entreprises publiques du secteur concurrentiel sauront en profiter. Reste à trouver l'impulsion qui aiderait les entrepreneurs – dans toute l'Europe – à surmonter le découragement que provoquent à la fois la prolongation de la crise et l'opacité de l'avenir. La France a proposé à ses partenaires du Marché commun de consacrer 1 % de leur PIB de plus à l'investissement. Cette idée, qui a rencontré un début de consensus lors du sommet de Copenhague, ne vaut pas que pour la CEE.

Le monde est plus que jamais solidaire. Depuis juin 1981, je défends la thèse d'une coopération monétaire et financière entre les pays industrialisés, de même que de nouveaux rapports entre le Nord et le Sud. Revenir à l'esprit de Bretton Woods, telle est, me semble-t-il, la réponse que les pays riches doivent apporter au désordre actuel des esprits et des marchés, le signe de confiance en l'avenir qu'attendent beaucoup d'autres responsables publics et privés. La Suisse, toujours attentive et active pour aider à de tels rapprochements, a un rôle important à jouer pour pratiquer, dans cette direction, une maïeutique active.

Jacques DELORS

Ministre de l'Economie et des Finances.